



BUDGET 2007...Nuage de fumée ou gestion à la p'tite semaine ?

Vendredi 6 octobre, le directeur présentait son budget 2007 aux organisations syndicales de la PJJ. Ce fut un exercice convenu d'autosatisfaction, pour lequel les syndicats n'avaient pas droit à toutes les informations, c'est la transparence opaque. Nous en sommes ressortis insatisfaits et inquiets.

Insatisfaits et inquiets parce que l'administration explique sans rire qu'elle n'a pas maîtrisé grand chose sur l'exercice en cours en matière de rémunérations du secteur public, qu'elle ne sait pas calculer, et qu'heureusement, les erreurs auraient été positives en 2006 et permettent de distribuer des rattrapages indemnitaires à certaines catégories de personnels... Cela ne change rien sur le fond : si l'on fait mal son boulot, on devrait être sanctionné, au sommet aussi !

C'est ainsi que **les personnels de catégorie C** devraient voir leur IRSS augmenter en moyenne de 20 euros bruts par mois, ce sera une misère pour les bas salaires, même si un rappel depuis janvier 2006 gonfle la feuille de paye une fois et une seule : au moment des fêtes ? Comme c'est émouvant ! Au lieu d'augmenter des indemnités ou de distribuer des primes, il vaudrait mieux augmenter les salaires émergeant au régime de retraites, **avec comme base un Smic à 1500 euros, et la refonte des grilles indiciaires en conséquence comme le réclame la CGT...**

Quelques mesures catégorielles en perspective de fusions statutaires :

- Pour les **SA**, ce seront 954 euros bruts en moyenne de rappel pour l'année 2006...

- Pour les **Attachés**, sachant qu'un attaché de la PJJ, à recrutement et missions identiques, peut toucher aujourd'hui en moyenne 3 fois moins d'indemnitaire qu'un attaché de l'administration centrale, et deux fois moins qu'un attaché « moyen » de la DAP, il y aura un rappel moyen aussi de 200 euros brut mensuels depuis janvier 2006, rappel qui ne comble pas, et de loin, l'écart d'avec les autres directions, alors que la fusion est imminente.

Gestion à la petite semaine : ces rappels seraient liés à de « bonnes surprises ! » on ne sait pas d'où sort l'argent (retraites non remplacées ? embauches non effectuées ?). Bien entendu, rien de prévu pour l'année prochaine, « on verra si on peut » dit l'administration ! ben voyons !

Plus intéressant, une deuxième revalorisation pour les **AS et les CTSS** de 718 euros bruts en moyenne annuelle, en plus des 257 euros déjà obtenus. L'explication donnée est : « rattrapage d'avec la DAP ». Eviter la fuite des ASS vers la DAP est une bonne chose, - et l'administration ferait bien de s'inspirer de ce raisonnement en ce qui concerne ses attachés. Mais, sait-on qu'une fois à la DAP ces mêmes AS ont le choix d'un débouché de carrière plus intéressant, et sont incitées à intégrer le corps des CIP, bénéficiant alors d'une meilleure retraite ?

La CGT a fait remarquer que le « Guide du décompte des emplois » de la direction du budget, publié le 28 septembre 2006, ne parle plus que d'un groupement de métiers numéro 1038 au Ministère de la Justice, lequel groupement réunit les métiers du greffe, de l'insertion et de l'éducatif, en écho aux regroupements affichés dans le Répertoire Interministériel des Métiers de l'Etat : **ces revalorisations seraient-elles les prémices d'autres fusions, ou disparitions, cette fois interministérielles, de métiers ?**

Pour 2006, ajoutons les cadeaux déjà faits aux DR : 4318 euros de dotation annuelle de NBI !!! Les agents qui, dans les services de terrain « sensibles », attendent en vain depuis parfois des années, à poste égal, une des NBI correspondant à leurs véritables contraintes de missions, apprécieront, ceux qui se font sucrer la NBI en septembre de cette année aussi !

Enfin reste, l'aumône prévue avec la création de l'IRSS, une moyenne de 168 euros annuels par agent, soit 10 euros nets par mois !!! **Voilà comment la PJJ découvre 3,2 millions d'euros sous les sabots du cheval en fin de gestion ! Nous, à la CGT, nous savons le prix payé par le personnel, les non remplacements, les heures gratuites pour y parvenir !**

Pour 2007, rien n'est chiffré, mais on évoque de l'indemnitaire pour les AS et les psychologues... En ce qui concerne les statuts, début de l'intégration des ATE dans le corps des éducateurs (99 postes) et une nouvelle révision de la filière des directeurs. Il a été question d'augmenter le nombre de CSE... mais que du flou !!!

Par contre, plus rien pour les administratifs et les techniques : on est visiblement sur une politique d'urgence réglementaire avant fusions et/ou de saupoudrage. Une aumône pour tout le monde à tour de rôle, seul l'encadrement supérieur est bien traité ... Hasard ou nécessité temporaire ?

En 2007 toujours, les personnels en EPM auront une indemnité, moins importante que celle d'hébergement, mais plus élevée qu'en quartier mineur

La CGT réaffirme que le travail en Maison d'arrêt et en EPM nécessite une révision indemnitaire qui rapproche les indemnités PJJ de celles de la DAP...

Nous sommes d'accord avec l'administration pour dire que le travail en hébergement est encore plus éprouvant, nous revendiquons que les salaires et les indemnités des collègues en hébergement soient revalorisés en conséquence, en tenant compte de cette pénibilité. **Il serait temps de cesser de tirer les rémunérations vers le bas.**

DES EMPLOIS ? Quels emplois ?

Là encore, le Ministre et le directeur rivalisent, pour noyer le poisson, avec un « glissement de langage » bien commode, qui consiste à ne plus parler de création d'emplois mais de création... d'ETPT ! **On annonçait 60 ETPT en 2006, or les résultats en font sortir 30** « année pleine 2007 ». Petit rappel un ETPT, terme technique réservé à la notion de « plafond d'emploi », c'est un emploi temps plein travaillé pendant un an, de tout agent titulaire ou non titulaire, si on embauche au 1^{er} juillet, il faut 2 emplois pour faire un ETPT. **Ce qui veut dire qu'en 2006 nous avons créé très peu d'emplois, et nous ne savons ni où ni lesquels !** Le flou maintenu ici d'un exercice l'autre par l'Administration est un abus réel de langage mais aussi de concept, on rappellera utilement que créer un emploi dans la Fonction Publique d'Etat c'est forcément parler de recruter un fonctionnaire à temps plein avec l'aval parlementaire prévu à la Constitution : l'Administration serait aimable de nous faire savoir si le Statut Général de la Fonction Publique d'Etat a été rayé du paysage sans que nous y prenions garde ?

Pour 2007, on nous annonce 55 ETPT – on ne sait combien d'emplois, et donc agents, recouvrerait ce chiffre - mais aussi 20 emplois-PACTE (qui ne sont pas comme on voudrait nous le faire accroire, des emplois jeunes nouvelle manière, mais des recrutements dérogatoires amenant à des titularisations sans concours). Il faut donc sûrement comprendre, comme le disait le ministre, que ces 20 « Pacte » sont comptés dans les emplois créés... restent donc 35... peut-être ! On se souvient que sur les exercices précédents l'administration a dû, ici et là, afficher des créations de postes « fictives », pour régulariser des emplois existants mais non autorisés ! Il est à craindre que tout cela ne soit que du trompe l'œil soumis à des aléas politiques que chacun connaît.

La CGT revendique le remplacement de tous les départs en retraites à la PJJ. Il faut cesser avec les annonces médiatiques (ex : 25 postes dans le 93), et créer VRAIMENT les postes dont le service public a besoin

LES BIJOUX DE FAMILLE :

On brade ! 2,6 millions d'euros en 2006 selon la direction, plus l'an prochain ! Il faut savoir que désormais 85% du prix d'une vente revient à la région. La PJJ, comme d'ailleurs l'ensemble des autres ministères, cède à tour de bras ses immeubles. A peine le « bilan d'ouverture de l'Entreprise Etat » effectué, à l'entrée en vigueur de la LOLF, que la même « Entreprise Etat », comme un PDG voulant illusionner ses actionnaires – contribuables-électeurs, peut-être ? – liquide ses actifs immobilisés en un temps record, et vide un inventaire à peine constitué et valorisé. Ces produits exceptionnels – et évidemment non renouvelables - viendront appuyer des « résultats d'une gestion 2006 » présentée comme vertueuse puisqu'ainsi abondée, juste en début d'année 2007, au moment où, semble-t-il, il y aurait quelques échéances intéressantes ?..... **Vous avez dit trompe l'œil ?**

Quelle politique éducative est censée servir ce budget ? Comment croire un pouvoir qui passe son temps à dire ce qu'il ne fait pas et inversement ? Soit le Directeur ne sait pas où il va (!?), soit, il attend les élections pour mener ou non une politique de démolition du service public.

La CGT n'attendra pas : Dès maintenant sur les salaires, les emplois, les non titulaires, contre les fermetures de services ou le reformatage de la PJJ, **il faut construire le rapport de force... nous y sommes prêts avec vous !**